

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, tenue ce lundi 14 novembre 2016 à 20h00, à la salle municipale de Saint-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames Huguette St-Amand, Louise Boudreault et messieurs Jacques Proulx, Pierre Bérubé, Serge Morin, Michel Bisson sont présents.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Monsieur Hugo Desormeaux

La directrice générale par intérim, Danielle Longtin est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

**16-11-997**

**1. MOMENT DE RÉFLEXION**

Le conseiller Serge Morin dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk. »

**16-11-998**

**2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après avoir dûment constaté le quorum, Monsieur le maire déclare la présente séance ouverte.

**16-11-999**

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Huguette St-Amand et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du maire
5. Rapport des délégations
6. Période de questions
7. Adoption du procès-verbal du 11 octobre 2016
8. Correspondances
  - 8.1 Lettre d'appui – réglementation transporteurs en vrac
9. Voirie
  - 9.1 Rapport du chef de voirie
10. Urbanisme et environnement
  - 10.1 Rapport de l'inspecteur municipal
  - 10.2 Projet minier la Loutre
  - 10.3 Annulation des résolutions 16-10-972, 16-10-973 procès-verbal 11 octobre 2016
11. Sécurité incendie
  - 11.1 Rapport du directeur du service incendie
  - 11.2 Démission d'un pompier portant le matricule 4 (Pierre Bérubé)
12. Loisirs et culture  
Aucunes informations
13. Affaires financières
  - 13.1 Dépôt des recettes du mois d'octobre
  - 13.2 Liste des comptes à payer du mois d'octobre 2016
  - 13.3 Adoption du règlement 16-342 concernant le salaire des élus
  - 13.4 Commissaire à l'assermentation
  - 13.5 Autorisation de signature chèques (Danielle Longtin)
  - 13.6 Modification Changement résolution MADA
  - 13.7 Don pour Club Quad
  - 13.8 Adoption du nouveau protocole d'entente (TRICENTRIS)
  - 13.9 Adhésion à la COMBEQ
  - 13.10 Facture André Pilon Jr (Surveillance des travaux)

- 13.11 Facture André Pilon Jr (Correctifs sur la caserne)
- 13.12 Journal Petite Nation (souhais temps des fêtes)
- 13.13 Réparation camion incendie 420 (2 factures)
- 13.14 Facture RPGL
- 13.15 Facture numéro 5 (caserne)

14. Période de questions

15. Levée de la séance

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

16-11-000

#### 4. RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire nous informe des sujets discutés lors du conseil des maires

##### 4.1 Dépôt du discours du maire

## Municipalité De St-Émile De Suffolk Discours Du Maire 2016

Chère citoyens, citoyennes,

En vertu de l'article 955 du code municipal du Québec, il est de mon devoir en tant que maire de présenter un rapport sur la situation financière de la municipalité.

### Les Derniers États Financiers Vérifiés

Selon les données vérifiées de l'année 2015, les revenus de fonctionnement de la municipalité furent de l'ordre de 839 279\$ tandis que les dépenses se chiffraient à 757 257\$ d'où vient un excédent net des revenus sur les dépenses de 82 022\$. La vérification fut effectuée par la firme comptable Charlebois Gratton, CPA Inc.

### Les États Financiers 2016

Pour l'année 2016, les opérations vont bon train. Nous anticipons un résultat équilibré.

### Rémunération Et Allocation De Dépenses Des Membres Du Conseil

**Maire : Salaire : 4 685,88\$ Allocation : 2 343.00\$**

**MRC : Salaire : 4 789.00\$ Allocation : 2 394.00\$**

**Conseillers : Salaire : 1 561.92\$ Allocation : 780.96\$**

### Les Réalisations 2016

Construction D'une nouvelle Caserne

- Subventionnée par le programme TECQ.
- Ancienne caserne partagée avec la voirie, non conforme à la norme CSST.
- Protéger plus efficacement nos contribuables.
- Être conforme au schéma de couverture de risque Incendie.
- Avoir un service incendie efficace.

Service de premier répondant mise en place en juin avec la municipalité du Lac Des Plages.

Nouveau camion-citerne pompe, suite à des bris majeurs sur notre ancien camion autopompe.  
Installation d'une borne de chargement de véhicule électrique, située à l'hôtel de ville de la municipalité.

Analyses d'eau sur nos lacs.

Nouveau logo en développement de la municipalité qui représente St-Émile-de-Suffolk à sa pleine valeur.

Nouveau système de lumières à l'intérieur du dôme, subventionné par le PNR3 (Politique Nationale de la ruralité).

Nouvelle entrée électrique à l'intérieur du dôme.

Subvention de 7 000\$ obtenue du bureau du député de Papineau, Alexandre Iracà, pour des travaux sur les chemins "de la Baie ainsi que du "Lac Quesnel.

Refonte en cours du site web.

## **Les Projets projetés pour 2017**

Travaux sur les chemins "Tour du Lac" ainsi que "Dent".

En attente de l'accord du Ministère des Transports, nous voulons débiter des travaux pour un accès à une piste cyclable.

Installation de nouvelles structures pour le parc des enfants.

Préparation d'un nouveau "Plan d'Urbanisme.

Améliorer le règlement des nuisances.

Débiter le contrôle des plants myriophylles à épis en installant des bouées de sensibilisation dans certains de nos lacs

Poursuivre nos activités de Loisirs en cours

Maintenir une administration serrée dans tous les départements.

Assurer une qualité des services à nos citoyens et citoyennes.

## **Contrats De Plus De 25 000\$**

Achat camion-citerne pompe de la ville de St-Jérôme 78 000.00\$

Groupe Laverdure (caserne) 401 000\$

Le calendrier 2017 vous sera transmis d'ici la fin de l'année 2016. Je tiens à vous remercier de votre confiance soutenue. En décembre prochain nous allons adopter le dernier budget de votre conseil actuel. Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour vous souhaiter un Très Joyeux Noël et une excellente Année 2017.

Merci de votre attention

Hugo Desormeaux

Maire De St-Émile De Suffolk

### **5. Rapport des délégations**

Monsieur le conseiller Serge Morin s'informe sur les besoins de chaque lac de la municipalité afin de régler la situation des myriophylles. Il attend des soumissions pour l'installation de balises et deux jours de désherbage, ceci sera étudié pour le prochain budget et les autres à venir.

Madame la conseillère Louise Boudreault fait part de la soirée "country rock" du 5 novembre, environ 25 personnes étaient présentes.

Madame la conseillère Louise Boudreault nous informe qu'Arianne Guindon, monitrice du club Tiguidou remettra sa démission à la fin décembre 2016.

Elle discute aussi du "Défi Pierre Lavoie"

Dépouillement d'arbre de Noël 17 décembre, 34 inscriptions

### **6. Période de questions**

16-11-001

### **7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DU 11 octobre 2016**

Il est résolu sur proposition de monsieur le conseiller Pierre Bérubé, appuyé par monsieur le conseiller Serge Morin, que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte le procès-verbal de la session du 11 octobre 2016.

**Adopté à l'unanimité.**

## **8. CORRESPONDANCES**

**8.1** Signature du maire pour une lettre d'appui pour ne pas déréglementer le transport en vrac

## **9. VOIRIE**

### **9.1 Rapport du chef de voirie**

Le surintendant de la voirie dépose son rapport du mois

## **10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

### **10.1 Rapport de l'inspecteur**

Monsieur Pierre Blanc dépose son rapport du mois de septembre 2016

### **10.2 Projet minier La Loutre**

Aucune information reçue sur le projet.

16-11-002

### **10.3 Annulation des résolutions 16-10-972, 16-10-973, procès-verbal du 11 octobre 2016**

**ATTENDU** que les règlements 16-338 et 16-339 ont été adoptés lors de la séance du 8 août 2016, portant les numéros de résolutions 16-08-923 et 16-08-924;

**ATTENDU** que les résolutions portant les numéros 16-10-972 et 16-10-973 du procès-verbal du mois d'octobre 2016 ne sont pas valides;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par monsieur Jacques Proulx que cette présente résolution annule les résolutions 16-10-972 et 16-10-973 du procès-verbal d'octobre 2016.

**Adopté à l'unanimité.**

## **11. Sécurité Incendie**

### **11.1 Rapport du directeur du Service Incendie**

Le directeur Incendie dépose les rapports des mois de septembre et octobre.

16-11-003

### **11.2 Démission d'un pompier portant le numéro de matricule 4, Pierre Bérubé**

**ATTENDU** que le pompier portant le matricule 4 remet sa démission pour des raisons personnelles;

**ATTENDU** que celui-ci rends sa pagette à la municipalité;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par Huguette St-Amand que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk accepte la démission de monsieur Pierre Bérubé.

**Adopté à l'unanimité.**

## **12. Loisirs et culture**

### 13.1 Dépôt des recettes du mois d'octobre

Madame Danielle Longtin dépose les recettes du mois d'octobre.

16-11-004

### 13.2 Liste des comptes à payer du mois d'octobre 2016

**IL EST RÉSOLU** sur proposition de monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk accepte les comptes à payer du mois d'octobre 2016.

16-11-005

### 13.3 Adoption du règlement 16-342 concernant le salaire des élus

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'une municipalité peut, par règlement, fixer la rémunération de son maire et de ses conseillers (L.M., Chap. T-11.001, art.2);

**CONSIDÉRANT** QUE le conseil de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk entend se prévaloir de ce droit en ajoutant les dispositions de la loi (L.M., Chap T-11.001, art. 5), afin que la rémunération soit indexée à chaque année;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion à cet effet a été donné lors de la session du 11 octobre 2016, par la résolution 16-10-984, ainsi que le dépôt du projet de règlement 16-342;

**POUR CES MOTIFS,**

LE CONSEIL MUNICIPAL STATUE ET DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : Le préambule du présent règlement fait partie intégrante de celui-ci.

ARTICLE 2 : Le règlement numéro 273-90 ainsi que tous ses amendements sont à toutes fins que de droit par les présentes remplacés.

ARTICLE 3 : Une rémunération annuelle de 9371.76\$ est accordée au maire, et une rémunération de 4685.88\$ à chacun des conseillers.

ARTICLE 4 : En plus de la rémunération annuelle, une allocation de dépenses de 3123.84\$ est accordée au maire, et une allocation de dépenses de 1561.92\$ est accordée à chacun des conseillers.

ARTICLE 5 : La rémunération et l'allocation de dépenses, seront versées en 12 versements égaux et payable chaque mois (L.M., chap T-11.001, art. 3)

ARTICLE 6 : Lesdites rémunérations et allocations de dépenses seront indexées annuellement en janvier, au plus élevé du taux de 4% ou de l'indice des prix à la consommation pour la province de Québec, d'octobre à octobre, tel que publié par Statistique Canada.

ARTICLE 7 : En cas de remplacement du maire par le maire suppléant, pour une période de plus de 30 jours, le maire suppléant recevra une rémunération additionnelle suffisante pour qu'il reçoive, à compter de ce moment, et jusqu'à ce que cesse le remplacement, une somme égale à la rémunération du maire pendant cette période (l'«m», Chap. T-11.001, art.6).

ARTICLE 8 : En outre des rémunérations plus haut mentionnées, tout membre du conseil, qui dans l'exercice de ses fonctions, a effectué une

dépense pour le compte de la municipalité peut, sur présentation d'un état appuyé de toute pièce justificative, être remboursé par la municipalité du montant réel de la dépenses (L.M., Chap. T-11.001, art.26). De plus, le taux de remboursement pour les déplacements autorisés des membres du conseil, à l'extérieur du territoire de la municipalité, est de 0.43\$ par kilomètre.

ARTICLE 9 : Le conseil verra à ce que des crédits suffisants soient prévus au budget à ces fins.

ARTICLE 10 : Le présent règlement aura effet au premier janvier 2017 (01 janvier 2017) ( L.M., Chap. T-11, art. 2).

ARTICLE 11 : Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

**IL EST RÉSOLU** par monsieur le conseiller Serge Morin **et APPUYÉ** par madame la conseillère Louise Boudreault que ce règlement entre en vigueur.

**Adopté à l'unanimité.**

16-11-006

#### **13.4 Commissaire à l'assermentation**

**ATTENDU** que quelques contribuables se sont présentés au bureau municipal afin de faire assermenter un document;

**ATTENDU** que le personnel de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk ne pouvaient offrir se service;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson **et APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin que la directrice générale par intérim, madame Danielle Longtin fasse la demande afin de devenir commissaire à l'assermentation dans le but d'offrir un service à a clientèle.

**Adopté à l'unanimité.**

16-11-007

#### **13.5 Autorisation de signature de chèques (Danielle Longtin)**

**ATTENDU** que madame Danielle Longtin occupe le poste de directrice générale par intérim;

**ATTENDU** qu'il serait opportun que celle-ci puisse signer les chèques de la municipalité;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx **et APPUYÉ** par madame la conseillère Louise Boudreault que madame Danielle Longtin envoie les documents nécessaires afin de pouvoir signer les chèques de la municipalité.

**Adopté à l'unanimité.**

16-11-008

#### **13.6 Modification à la résolution MADA 16-09-957**

**ATTENDU** que sur le document envoyé au ministère la personne responsable des questions relatives à la démarche Mada est inscrite comme Huguette St-Amand et que la résolution portant le numéro 16-09-957 indique Hugo Desormeaux;

**ET QUE** c'est le nom de Madame St-Amand qui devrait apparaître à la place de monsieur Hugo Desormeaux;

**IL PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson **et APPUYÉ** par madame Louise Boudreault que la résolution 16-09-957 soit modifiée et ce lise comme suit :

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère de la Famille (secrétariat aux aînés) a élaboré et mis en place le Programme de soutien à la démarche Municipalité aime des aînés (MADA) qui vise à :

Aider les municipalités à encourager la participation active des aînés au sein de leur communauté et concrétiser la vision d'une société pour tous les âges;

Développer une culture d'inclusion en adaptant les politiques, les services et les structures qui touchent les environnements bâtis et sociaux des aînés;

**ATTENDU QUE** la municipalité de St Émile de Suffolk souhaite présenter en 2017 une demande d'appui financier au ministère de la famille (secrétariat des aînés) pour l'élaboration dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité des aînés (MADA);

D'autoriser la demande de soutien financier dans le cadre du Programme de soutien à la démarche d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la municipalité de St Émile de Suffolk;

D'autoriser monsieur Hugo Desormeaux, maire à agir comme mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la municipalité de St Émile de Suffolk;

De désigner madame Huguette St-Amand, conseillère, comme responsable des questions relatives à la démarche Municipalité des aînés (MADA);

**Adopté à l'unanimité.**

16-11-009

#### **13.7 Demande de don Club Quad**

**ATTENDU** qu'une demande de don provenant du club Quad de la Petite Nation a été demandée;

**ATTENDU** que les sentiers sont utilisés par plusieurs contribuables de la municipalité;

**IL ESP PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par madame Huguette St-Amand qu'un chèque de 100.00\$ leur soit envoyé au Club Quad de la Petite Nation.

**Adopté à l'unanimité.**

16-11-010

#### **13.8 Adoption du protocole d'entente (TRICENTRIS)**

**CONSIDÉRANT** que le protocole d'entente des membres et les Règlements fixant la contribution financière des membres actuellement en vigueur ont été élaborés en 1997 et pratiquement inchangés depuis;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de mettre à jour les Règlements fixant la contribution financière des membres afin de tenir compte des données les plus récentes incluses dans les formules de calcul des subventions, soit le taux de génération des déchets et le taux de récupération moyen des membres de Tricentris;

**CONSIDÉRANT** que, depuis 2014, le conseil d'administration se doit de demander la subvention supplémentaire afin de pallier aux manques à gagner accumulés découlant de la faiblesse des marchés et de l'augmentation des coûts de production;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx et **APPUYÉ** par monsieur le conseil Serge Morin

**QUE** le protocole d'entente des membres et les Règlements fixant la contribution financière des membres soient adoptés tel que présentés;

ET QUE ces documents soient transmis à tous les membres, accompagnés d'une lettre présentant les changements et les raisons les justifiant, et ce dès que possible afin que les membres disposent du temps nécessaire à son étude avant le renouvellement des ententes le 14 avril 2017;

ET QUE le protocole d'entente et les Règlements fixant la contribution financière des membres entrent en vigueur le 14 avril 2017.

**Adopté à l'unanimité.**

**16-11-011**

**13.09 Adhésion à la COMBEQ**

ATTENDU que l'adhésion à la COMBEQ est séparée en trois municipalités soit 25% pour la municipalité de St-Émile-de-Suffolk;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson et APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Morin;

QUE la municipalité de St-Émile-de-Suffolk participe à l'adhésion de la COMBEQ.

**Adopté à l'unanimité.**

**16-11-012**

**13.10 Facture André Pilon**

ATTENDU que la municipalité a reçu une facture de, André Pilon, Ingénieur conseil au montant de 2586.94\$, pour la surveillance des travaux de la nouvelle caserne;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Louise Boudreault et APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Morin;

QUE la facture au montant de 2586.94\$ soit acquittée;

**Adopté à l'unanimité.**

**16-11-013**

**13.11 Facture d'André Pilon Jr,(Correctifs sur la nouvelle caserne)**

ATTENDU qu'une facture au montant de 965.79\$ concernant des correctifs apportés à la caserne;

ATTENDU que cette facture avait été discutée avec certains membres du conseil;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Proulx et APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Morin que la facture soit acquittée mais affectée dans un autre poste.

**Adopté à l'unanimité.**

**16-11-014**

**13.12 Journal Petite Pub pour temps des Fêtes**

ATTENDU que monsieur Mario Legault, représentant de TC Média nous a fait parvenir liste de prix pour une annonce du temps des fêtes à faire paraître dans le journal la "Petite Nation";

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et APPUYÉ par madame la conseillère Huguette St-Amand;

QU'une annonce de 1/8 de page "Joyeux temps des Fêtes" de la municipalité apparaisse dans le journal au montant de 180.00\$

**Adopté à l'unanimité.**



16-11-015

**13.13 Réparation camion incendie 420 (2 soumissions)**

**ATTENDU** que le camion 420 (service incendie) a un bris d'équipement et il hors service;

**ATTENDU** que ce véhicule est un d'urgence et qu'il faut assurer la couverture;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par monsieur Michel Bisson;

**QUE** les deux soumissions de la compagnie Battleshield soit autorisé.

**Adopté à l'unanimité.**

16-11-016

**13.14 Facture RPGL avocats**

**ATTENDU** qu'une facture du bureau d'avocats RPGL a été reçue au montant de 229.95\$

**ATTENDU** que celle-ci concerne la plainte de la commission municipale;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Serge Morin et **APPUYÉ** par madame Huguette St-Amand que cette facture soit acquittée.

**Adopté à l'unanimité.**

**14. Période de questions**

16-11-017

**15. Levée de la séance**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller **Serge Morin**

**QUE** la présente séance soit levée à 20h40.

**Adopté à l'unanimité.**

Danielle Longtin  
Directrice générale par intérim

Hugo Desormeaux  
Maire